

HABILITATION ELECTRIQUE « NF C18 510 »

Indices : B1(V), B2(V), BR, BC, BPV, H1(V), H2(V), HC

I - INFORMATIONS PRATIQUES :

Public visé :

Personnel électricien chargé de travaux, d'intervention et/ou de consignation Basse et/ou Haute Tension.



Méthodes et moyens pédagogiques :



Formateur en prévention Salle de cours équipée, Vidéo / Présentation d'appareillages et de matériels de sécurité

Pré-requis : Savoir lire et écrire le français, avoir des notions d'électricien. Expérience professionnelle dans les domaines de basse et/ou haute tension.
Durée : 21 heures soit 3 jours (Recyclage sur 1 jour et demi soit 11 heures).

II - OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :



Suite à la mise en application de cette formation, vous serez capable de :

- D'acquérir une connaissance de la réglementation liée aux installations et équipements Basse Tension et Haute tension. -
- Donner au participant les connaissances et savoir-faire lui permettant de connaître les risques électriques et savoir s'en protéger et d'effectuer des interventions simples sur les installations électriques basse et/ haute tension.
- Permettre à l'employeur la délivrance de l'habilitation correspondante au personnel ainsi formé.

III - CONTENU DE LA FORMATION :

Notions élémentaires d'électricité :

- Présentation de la procédure d'habilitation selon la norme NF C 18-510 en relation avec les domaines de tension (avec présentation et évolution de la réglementation)
- Evaluation des risques ; effets physiopathologiques du courant électrique
- Exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- Classement des installations

- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique
- Les personnes intervenantes
- Les ouvrages électriques
- Les opérations
- Les zones d'environnement
- Les documents écrits
- Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et inter verrouillages
- Incidence de la conception des équipements sur la sécurité du personnel

2) Opération en basse tension

- Travaux hors tension en BT
 - La consignation et déconsignation en BT
- Mission : du chargé de consignation,

- du chargé de travaux et de l'exécutant
- Travaux au voisinage de pièces nues sous tension BT
- Evaluation des risques
- Procédures à mettre en œuvre

Date de création du document : 06/01/2020 actualisé le 18/02/2021

HABILITATION ELECTRIQUE « NF C18 510 »

Indices : B1(V), B2(V), BR, BC, BPV, H1(V), H2(V), HC

Mission du surveillant de sécurité électrique

- Interventions en BT
- Interventions de dépannage et de connexion

Remplacement : de fusible, de lampe et des accessoires d'appareils

d'éclairage

Opération d'entretien avec présence de tension

3) Opérations en haute tension :

- Travaux et opérations particulières en HTA

La consignation et déconsignation en HTA.

Mission: du chargé de consignation, du chargé de travaux et de l'exécutant.

Appréciation des résultats : Attestation de fin de formation (Titre Habilitation électrique) Un avis préparatoire à l'habilitation du salarié par son employeur, visé par le formateur, est transmis à l'entreprise à l'issue de la formation. Le recyclage est préconisé tous les 3 ans.

Modalités d'évaluation des acquis : Un contrôle des connaissances par QCM est effectué en fin de formation.

Accessibilité aux personnes handicapés :

For' Expert étudiera l'adaptation des moyens de la prestation pour les personnes en situation de handicap.

Conditions tarifaires :

A partir de 220€ HT par jour pour les formations en INTER et à partir de 690€ par jour en INTRA.

Se référer à l'offre de prix envoyée avec le programme.

- Travaux de voisinage en HTA

Opérations sur les canalisations

électriques. Remplacement de fusibles.

Changement de prise d'un transformateur

4) La sécurité lors des opérations de mesurage

5) Appareils électriques amovibles et portatifs à main

6) Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique :

- Notions de premier secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceinte confinées.

Modalités d'accès :

Dès réception du bulletin d'inscription et du devis signé.

Délais d'accès :

En INTRA : de 2 à 5 jours suivant la disponibilité du formateur.

En INTER : Suivant le calendrier Inter-entreprises (voir site internet).

Équipement de protection individuelle à apporter :

Se référer à la convocation de formation.

Intervenants :

Formateur en prévention des risques professionnels.

INFO

La formation Habilitation électrique H0(V) B1(V) B2(V) BR BC BPV H1(V) HC H2(V) concerne le personnel qui effectue les opérations citées ci-dessous :

TRAVAUX ELECTRIQUES

Chargé de consignation BC

- La consignation consiste à mettre en sécurité une installation électrique en condamnant les disjoncteurs à l'aide de cadenas.

Exemples : chef de service électrique.

Le chargé de travaux B2 dirige une équipe d'exécutants électriciens B1

- Création, modification d'une installation.
- Remplacement d'un coffret, armoire.
- Le chargé de travaux B2 balise la zone de travail et vérifie la bonne exécution des travaux.

Exemples de B2 : chef de chantier ou chef d'équipe électrique.

Exemples de B1 : Electricien de chantier, électricien monteur.

ENTRETIEN DEPANNAGE ELECTRIQUE

Chargé d'interventions générales BR

- Dépannage électrique.
- Remplacement de matériels défectueux.
- Mise en service d'une machine ou petite installation.
- Limité à des circuits de 63 A et 1000 V.

Exemples : Electricien de maintenance, dépanneur électricien, technicien SAV.